

entre le pasteur et nous, et à une infinité d'inconvénients inséparables de cette entreprise inouïe, présumant du succès qu'ils ont eu dans quelques-unes de leurs entreprises et de la faveur de Mgr l'Archevêque, se flattent de venir à bout de leurs desseins par son autorité; mais comme nous connaissons la prudence et l'équité de notre prélat, nous sommes persuadés qu'étant instruit de l'honneur qu'a cette église de vous appartenir, il n'y touchera jamais sans en parler à Votre Grandeur, et que nous n'avons rien à craindre si vous voulez bien alors, Monseigneur, lui faire apercevoir et nous faire sentir qu'elle est sous votre protection, et que vous ne souhaitez pas que l'on trouble le recueillement et la paix d'une communauté qui lève les mains au ciel jour et nuit depuis près d'un siècle pour l'heureuse prospérité de votre maison. C'est là, Monseigneur, la grâce que je vous supplie très humblement de nous accorder, et celle d'être persuadé que nous allons redoubler nos vœux avec la reconnaissance la plus vive, et dans cette éternelle et parfaite soumission avec laquelle j'ay l'honneur d'être,

« Monseigneur,

« De Votre Grandeur

« Le très humble et très obéissant serviteur. »

Mgr le maréchal de Villeroy prit en effet cette cause en main, honora une fois de plus le couvent des Franciscains de son illustre protection, vit l'archevêque qu'il trouva très bienveillant pour les Pères; l'affaire se calma pour quelque temps. Mais quelques mois après, Mgr l'Archevêque, pressé sans doute par les circonstances, reprit ses anciens projets. Cette fois il y eut de la part des Pères menaces de